

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 7 (1910)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

---

SEPTIÈME ANNÉE

N° 1.

JANVIER 1910

---

---

## VIII<sup>e</sup> EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

*Lausanne, 10-19 septembre 1910 (suite)*

(voir page 257 de l'année 1909).

### II

*Le but. — Les divisions. — Les primes.*

L'Exposition a pour but de présenter au pays et spécialement à la population agricole des cantons suisses et de l'étranger, un tableau de l'état actuel de la production de la Suisse dans les diverses branches de l'agriculture ; — de montrer les progrès effectués dans ce domaine, depuis la précédente Exposition suisse de Frauenfeld en 1903, et les transformations accomplies dans l'agriculture et la vie agricole jusqu'à ce jour ; — de fournir aux agriculteurs le moyen d'acquérir des connaissances utiles dans les divers domaines de la production agricole.

L'Exposition comprend 15 divisions, à savoir :

I<sup>re</sup> Enseignement et sciences agricoles.

II<sup>e</sup> Législation agricole et son exécution par la Confédération, les cantons et les communes.

III<sup>e</sup> Associations agricoles.

IV<sup>e</sup> Espèce chevaline.

V<sup>e</sup> Espèce bovine.

VI<sup>e</sup> Espèces porcine, ovine et caprine (petit bétail).

VII<sup>e</sup> Oiseaux de basse-cour et lapins (aviculture).

VIII<sup>e</sup> Apiculture.

IX<sup>e</sup> Industrie laitière.

X<sup>e</sup> Produits des champs, de la vigne et des vergers.

XI<sup>e</sup> Viticulture.

XII<sup>e</sup> Matières utiles à l'agriculture.

XIII<sup>e</sup> Machines et instruments utilisés dans l'exploitation agricole et dans les industries qui s'y rattachent.

XIV<sup>e</sup> Forêts, chasse et pêche.

XV<sup>e</sup> Horticulture.

Seules peuvent participer à l'Exposition, les personnes et les associations domiciliées en Suisse ; il n'y sera donc exposé que des objets et des produits d'origine suisse. (Il est fait exception à cette règle pour les divisions 9, 11, 12, 13, 14 et 15.)

Les machines et instruments construits à l'étranger pourront être exposés dans une division spéciale, contre paiement d'une finance à fixer ultérieurement. Les exposants de produits fabriqués à l'étranger ne recevront pas de récompenses. Les fabricants seuls sont reconnus comme exposants.

Une subvention de 268.100 francs environ est accordée par la Confédération ; elle sera employée comme suit : 204.700 fr. pour les primes, diplômes et médailles ; 23.400 fr. pour les commissions fédérales d'examen préalable du bétail et jurys ; 40.000 fr. pour l'exposition des forêts, chasse et pêche.

La répartition des primes revenant à chaque division se fera par les soins du comité central, sous réserve de l'approbation du Département fédéral de l'agriculture.

Des subventions ont été demandées aux communes vaudoises, aux sociétés, aux particuliers.

Les récompenses qui seront décernées à l'exposition consisteront en :

Primes en espèces, savoir : 1<sup>o</sup> prix d'honneur (plus haute récompense) ; 2<sup>o</sup> de 1<sup>re</sup> classe ; 3<sup>o</sup> de 2<sup>e</sup> classe ; 4<sup>o</sup> de 3<sup>e</sup> classe ; 5<sup>o</sup> mentions honorables.

Autres récompenses, savoir : 1<sup>o</sup> diplômes d'honneur (plus haute récompense) ; 2<sup>o</sup> médailles de vermeil ; 3<sup>o</sup> id. d'argent ; 4<sup>o</sup> id. de bronze ; 5<sup>o</sup> mentions honorables.

Les prix d'honneur et les diplômes d'honneur ne pourront être délivrés que s'il s'agit de travaux, d'animaux, ou d'objets de qualité vraiment supérieure. Les prix d'honneur sont des prix de 1<sup>re</sup> classe, avec médailles de vermeil ou médailles d'argent. Le même exposant ne peut recevoir dans la même catégorie qu'un seul diplôme ou un seul prix d'honneur.

Pour l'examen et l'appréciation des travaux, des animaux et des objets exposés et pour décider des récompenses à accorder, il y aura

pour chaque division un jury spécial d'experts, nommés par le Département fédéral de l'agriculture sur la présentation des principales sociétés d'agriculture.

Dans chaque canton, l'autorité cantonale instituera un commissariat chargé de recevoir les inscriptions et d'organiser la participation du canton à l'Exposition.

Les termes et délais d'inscription pour être admis à exposer ont été fixés au 1<sup>er</sup> juin pour les divisions IV à VIII et la division XIV, au 1<sup>er</sup> juillet 1910 pour les autres.

Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès des commissariats cantonaux. Les exposants devront faire parvenir ces formulaires, après les avoir signés et exactement remplis au commissariat de leur canton, dans les délais fixés.

Un catalogue officiel des objets exposés sera publié.

Tous les travaux écrits devront être transmis pour le 1<sup>er</sup> juillet 1910 au comité central. Dans les divisions I à III seront décernées les récompenses suivantes : diplômes d'honneur, médailles de vermeil, d'argent, de bronze, mentions honorables.

Une somme de 1000 francs au maximum est mise à la disposition du jury pour récompenser des travaux de particuliers dans la 1<sup>re</sup> division.

---

## CAUSERIE

---

Nos bons vœux de nouvelle année à tous nos amis et lecteurs !

Nous sortons des joyeuses fêtes de Noël pour entrer dans une année nouvelle. C'est l'époque où, selon une ancienne et vénérable coutume, parents et enfants, amis et connaissances, se témoignent leur affection par des vœux et des cadeaux. Chacun se fait un plaisir de donner, la main la plus dure s'ouvre plus facilement, et la charité célèbre ses plus beaux triomphes ! Apiculteurs ! sachons aussi donner ; sachons aussi faire des heureux ! Imitons l'exemple de nos braves abeilles qui, par leurs dons, s'associent à toutes nos fêtes : elles illuminent nos arbres de Noël, elles garnissent les tables de nos enfants (que serait pour eux le reste des cadeaux si les biscuits au miel manquaient ?). Et la légende vaudoise ne nous apprend-elle pas que la nuit de Noël à minuit nos gentilles bêtes entonnent un hymne et joignent leur voix à celle des anges pour chanter : « Gloire à Dieu, Paix sur la terre, Bonne volonté envers les hommes ! » Ah ! ces milliers et milliers, serrées les unes contre

les autres, vivant dans une harmonie parfaite, décidée, chacune, à se sacrifier sans hésiter pour la communauté, ne prêchent-elles pas : « Soyez unis, aimez-vous et soyez prêts, chacun de vous, à vous dévouer les uns pour les autres, pour la patrie commune ! »

Chers collègues ! l'année qui s'ouvre devant nous nous demandera probablement de grands sacrifices : deux questions attendent leur solution.

Vous savez que le Conseil fédéral vient de répondre favorablement à notre requête, en décrétant que la loque doit être comptée parmi les maladies contagieuses et que par conséquent la loi sur les épizooties doit s'appliquer aussi aux abeilles. Cet arrêté nous engage à vous proposer une assurance contre le terrible fléau ; nos efforts dans la lutte contre le mal ne seront dorénavant plus contrariés par la négligence ou l'incurie des non-sociétaires qui devront, sous peine d'une forte amende, non seulement déclarer immédiatement l'apparition de la maladie, mais aussi se soumettre alors aux ordonnances établies par la commission préposée. Le chemin ainsi aplani, ce serait une négligence impardonnable de notre part que de ne pas suivre l'exemple donné par nos confrères allemands où la plaie est combattue avec un plein succès depuis deux ans. Mais il faut, pour arriver à cet heureux résultat, la bonne volonté, le concours de tous ; il ne faut pas que telle section nous dise : nos ruchers sont indemnes, nous n'avons pas besoin d'une assurance ; cela manquerait, et de charité, et de prévoyance. L'expérience a prouvé que le fléau peut éclater dans le rucher le mieux soigné !

Au mois de septembre prochain, nous aurons l'exposition suisse d'agriculture à Lausanne et notre société doit y être dignement représentée. A Frauenfeld, la plupart de nos sections avaient brillé par l'absence ; il n'y avait guère que la section valaisanne et quelques particuliers qui n'avaient pas craint les frais et les peines de l'entreprise. Il y a là quelque chose à racheter, car on sait que les jurés, membres de la Société romande, étaient souvent mal à l'aise et quelque peu honteux de la rareté de nos envois à côté de l'exhibition splendide de nos Confédérés. On entend souvent dire : « A quoi bon exposer ? Cela ne rapporte rien, on n'a que de la peine et des frais ! » Et ce sont les mêmes qui après se plaignent de ce qu'ils ne peuvent pas vendre leur miel ! Mais celui qui, de nos jours, veut vendre, doit savoir faire un peu de réclame et la meilleure consiste à montrer au public la beauté et la bonté de nos produits. Et d'ailleurs, nous ne sommes pas simplement des « épiciers », adonnés seulement au vil gain ; le vrai apiculteur vise plus haut, il a aussi l'honneur de la société à cœur ! Donc qu'aucune section, qu'aucun particulier ne s'abstienne ! Que tous se préparent dès à présent ! Que

dans les sections on se distribue les rôles, que chacun s'occupe sérieusement de la partie qui lui incombe et cet effort en commun produira un résultat qui fera plaisir et honneur à tous.

Ulr. GUBLER.

---

## EN CHINE !

---

Mon ami Jacques était un aide précieux ; quand il tenait le couteau à désoperculer, l'extracteur ne tournait pas assez vite et quand il tenait lui-même la manivelle on avait fort à faire pour lui donner assez de cadres à vider. Il était de bonne humeur et sa jeunesse entraînant semait la joie. Hélas ! nous l'avons perdu, — il est parti en Chine, d'où il nous écrit heureusement de jolies lettres. En voici une qu'il m'adressa récemment :

« Je suis maintenant à Ou-Tcheou-Fou, dans le Kouang-Si, d'où je rayonne à l'intérieur du pays. C'est un port assez animé ; on y voit les pavillons français et russes, mais avant tout les pavillons anglais et japonais. Comme dans tous les grands ports la population est cosmopolite, mais à quelques kilomètres de la ville un Européen est absolument isolé.

. . . . .  
Je me suis fait un ami, il s'appelle Kioun-Ying. C'est avec lui que je parcours la campagne. Comme je n'ai pas perdu les bonnes habitudes que j'ai prises chez vous, je ne manque pas de visiter les ruchers que nous rencontrons sur notre route. Il n'y en a pas beaucoup, d'ailleurs. La plupart des ruches sont des troncs d'arbres évidés. J'ai goûté le miel qui est médiocre, comparé à nos beaux miels de sainfoin. La flore n'est pas riche, cependant il y a du colza, du trèfle, et la culture des arbres fruitiers est assez développée.

Je n'ai rencontré qu'un seul rucher à cadres mobiles. Les ruches, au nombre de huit, ressemblent fort aux ruches Langstroth ; leur possesseur les tenait d'un autre agriculteur qui avait eu en pension des Américains s'occupant d'abeilles. L'origine de ces ruches n'est donc pas douteuse. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est la déformation rapide qui s'est faite de ces origines dans l'esprit de mes Chinois. Cette ruche est chinoise. Il se peut, me dit mon hôte, que les Américains en aient de pareilles, mais elles ne valent pas les siennes. Seules les ruches fabriquées en Chine sont fidèles et exactes. Les Américains et les Européens n'étaient encore que des hordes barbares, que déjà les Chinois possédaient de ces ruches et en tiraient le miel le plus exquis de la terre. Je lui fis observer que les ruches

à cadres nécessitaient l'emploi de l'extracteur et que cet instrument était inconnu avant le major de Hruschka qui l'inventa en 1865, mais mon Chinois ne me laissa pas le temps d'achever, il me répondit que l'extracteur avait été inventé par Mao-Tong, comme on pouvait le voir dans les Ssé-Ki où cela était raconté. Mao-Tong avait donné à un enfant un morceau de miel en rayon. L'enfant le mit dans un panier et le fit tourner autour de son bras ; quand il arriva à la maison le rayon de miel était vide, mais Mao-Tong qui était un homme sage et réfléchi médita sur l'incident et le fruit de ses pensées fut l'invention de l'extracteur. Vous pensez bien que je m'informai du Ssé-Ki, dans lequel je devais trouver cette histoire que je crois avoir lue ailleurs et voici ce que j'appris. Les Ssé-Ki sont les mémoires historiques de la Chine. Ils ont été rédigés il y a 2050 ans et ont été continués depuis. L'ouvrage entier compte 3705 volumes. Non seulement l'histoire de la Chine y est rapportée en détail, mais l'histoire naturelle, l'astronomie, l'agriculture, la littérature, sont les sujets de nombreux volumes. Mon apiculteur me promit de me mettre en relation avec un mandarin qui me permettrait de consulter et de faire traduire la partie du Ssé-Ki relatant la découverte de l'extracteur plus de mille ans avant notre ère.

Cependant, comme mon apiculteur avait un soufflet Bingham, je lui parlai de cette invention de Quinby. Voici ce qu'il me répondit : Je dois à mon hôte l'affabilité et la complaisance, je ne veux donc pas vous dissuader. Sachez seulement qu'il serait dangereux pour vous de dire devant plusieurs Chinois apiculteurs que nous avons attendu les conseils des barbares pour utiliser la fumée contre les abeilles. Je ne sais pas si le Ssé Ki parle de l'enfumoir, mais il doit en parler. Dans tous les cas mon enfumoir est un enfumoir chinois, non américain. Il fonctionne très bien et il n'y a qu'en Chine qu'on fait des enfumoirs aussi légers et aussi solides. Mais la cire gaufrée, lui dis je, est-elle signalée dans le Ssé-Ki ? Un vrai Chinois, répondit il, ne s'abaisse pas à tout critiquer dans un mauvais esprit de démon. La meilleure cire gaufrée est celle de Kœi Lin ; il faut se méfier de celle de Canton qui est apportée par les navires étrangers ; elle est impure et malsaine. Les étrangers ont profité de ce que nous leur avons permis de pénétrer dans quelques ports pour surprendre les secrets de notre industrie et de notre agriculture, et maintenant ils osent nous offrir de tristes ombres, des San-Tong Ness, (ce mot est un terme de mépris pour les choses et se traduirait à Paris par sales camelotes), mais le sentiment national commence à se réveiller et dans l'association des apiculteurs du 4<sup>e</sup> royaume dont je fais partie, il est question de remettre toutes choses à leur place et de repousser avec politesse et fermeté l'invasion des contrefaçons des

diabes anglais. « Malheureusement, me dit-il tout bas, notre gouvernement est faible ; l'impératrice ne songe qu'à ses plaisirs et pour ne pas avoir d'ennuis avec les étrangers elle leur accorde des facilités pour le commerce, mais dans notre Société nous allons faire voter un article joint au règlement, contre ceux qui auraient l'astuce de renverser nos gloires du passé au profit des diables étrangers. »

Ses yeux brillaient tellement, que je reculai d'un pas. Il se mit à rire, voyant mon effroi et me dit d'une voix presque caline : « Vous êtes mon hôte, rien de ce que je dis ne peut vous offenser, tout passe au dessus de votre tête haut dans le ciel. Si vous vouliez nous acheter des ruches, des enfumoirs et des extracteurs, au lieu de chercher à nous en vendre, l'association des apiculteurs du 4<sup>e</sup> royaume consentirait à instruire les étrangers qui le désireraient, et vous y auriez un grand intérêt, car il n'y a de ruches parfaites qu'en Chine ; nos bois, nos mesures, nos ajustements, sont les meilleurs. Si notre gouvernement ne veut pas châtier ceux qui disent le contraire, notre société secrète s'en chargera, pour faire des exemples salutaires. Il est intolérable que... »

Je lui coupai la parole afin d'éviter une querelle et comme je vis qu'il vendait des étoffes, je lui en marchandai quelques-unes tant pour le remercier de ses renseignements que pour conserver un souvenir du pays. Je vous envoie un morceau qui intéressera probablement les tisseurs de Rouen, si vous en avez parmi vos amis, dites-leur qu'il y aurait beaucoup à faire, s'ils voulaient fabriquer une telle étoffe, car ici on en porte communément, c'est le vrai tissu national et les Chinois en sont fiers. »

A la lettre de notre ami Jacques était joint un large carré d'un tissu étrange, doux et léger, que je soumis à la Société industrielle de Rouen dans la séance du 2 octobre dernier. Après l'avoir examiné avec attention, le président de séance me le rendit en me donnant l'adresse du fabricant : la maison Aubignat frères et Cie, rue de Crosne, 46, ... à Rouen !

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

---

## L'ESSAIM DE LA TANTE

---

La campagne apicole est terminée. Les ruchées bien approvisionnées se reposent dans leurs habitations calfeutrées et l'apiculteur se livre à d'autres occupations. Il sait ses diligentes ouvrières bien protégées ; un vague sentiment d'inquiétude l'envahit cependant durant

les longues soirées : que deviendront les six nucléi avec leurs reines de choix, comment supporteront-ils les tempêtes et les froids de l'hiver ? Puis étant assis dans son cabinet de travail et se sentant doucement, mollement enveloppé de cette chaleur qui se dégage de nos calorifères modernes — car le pétilllement de nos antiques cheminées n'est plus de nos jours que de poétique mémoire — il se rappelle les différentes phases de la saison passée ; les sourires pleins de promesses du mois de mai, les amères déceptions de juin, les espérances envolées, les réalités brutales, les succès et les revers passent devant son esprit rêveur.

Mes pensées plongent encore plus en arrière dans le passé, évoquant des souvenirs lointains, très lointains de la jeunesse, car à l'âge mûr l'homme ne regarde guère en avant, il vit plutôt dans les temps d'autrefois et les impressions de l'enfance et de l'adolescence sont si vivaces, si profondément gravées dans son cœur qu'elles dépassent en couleur et en netteté les événements d'hier. C'est ainsi qu'un incident de ma jeunesse se présente aujourd'hui à ma mémoire.

Mes parents demeuraient dans un petit hameau qui se composait de quelques maisons seulement cachées dans la verdure et l'ombre de vergers étendus. Nous entretenions de bonnes relations avec nos voisins, quoique les petites jalousies et les rancunes ne manquassent pas de troubler quelquefois la paix de la petite communauté. De tout temps mon père soignait un petit rucher et plus d'une fois ses abeilles faisaient monter au ciel des nuages qui menaçaient de brouiller les bons rapports dans lesquels nous vivions avec les autres citoyens et avec notre parenté. Ces rapports raffermis pendant l'hiver se refroidissaient au fur et à mesure que le soleil s'approchait davantage du zénith et qu'il faisait plus chaud et au lieu de s'arrêter un moment en passant, comme ils le faisaient en hiver, nos voisins avaient de la peine à nous saluer aimablement quand la nature était comme en joyeuse fête.

Avec les beaux jours du mois de mai notre tante Elise venait passer la belle saison chez nous. Dès que les groseilles à grappes rougissaient, jusqu'au moment où l'on portait la dernière corbeille de pommes au fruitier, elle s'installait dans sa chambre au rez-de-chaussée dans laquelle elle laissait d'ailleurs d'année en année une partie de ses hardes. Comme ma tante aimait à retrouver sa chambre telle qu'elle l'avait abandonnée à la fin de l'automne et que mes parents avaient sans doute leurs motifs pour lui rendre son séjour chez nous aussi agréable que possible « la chambre de tante Elise » restait fermée pendant son absence et les enfants ne franchissaient jamais son seuil sans éprouver une certaine crainte. Tante Elise

était la personne la moins gênante du monde, son arrivée était pour nous un jour de fête, car elle apportait à chaque enfant un objet quelconque, soit un jouet, un livre, une casquette. Durant l'été elle s'occupait surtout des fruits ; elle venait ainsi en aide à ma mère toujours surchargée de besogne, cueillant les groseilles et les framboises, cuisant les confitures et les gelées et faisant mille choses au jardin et dans la maison.

Mon père entretenait avec soin trois longues haies de groseillers et une grande plantation de framboisiers. J'ai compris plus tard les relations intimes qui existent entre ces plantes et les abeilles et j'ai admiré l'intelligence qui savait si bien unir les intérêts des plantes et ceux de nos insectes. Il fallait bien être apiculteur pour trouver ces combinaisons ; jamais un apiculteur n'a été un imbécile.

J'avais quatre ou cinq ans quand tante Elise vint chez nous comme d'habitude et vaqua à ses diverses occupations. Elle commença à dépouiller les groseillers ; le rucher se trouvait à une assez grande distance d'elle et les abeilles pour lesquelles elle professait une sainte horreur qui se résumait en ces deux mots « sales bêtes », ne la chicanèrent nullement. Les essaims, alors plus nombreux que de nos jours, sortaient et se posaient ordinairement aux pruniers du voisinage immédiat. Il arrivait cependant aussi que des reines jeunes, légères et volages conduisaient leur bande jusque chez nos voisins qui ne manquaient jamais de nous en avertir de bonne grâce ou en faisant la moue. C'est dans de telles conditions, que notre voisin, alors un gosse qui portait à peine les premiers pantalons, vint prévenir mon père qu'un essaim était posé sur un de leurs arbres. Mon père prit un vieux « capot » qu'il tenait toujours prêt à l'époque de l'essaimage et se rendit par une brèche pratiquée dans la haie qui séparait les deux propriétés, chez notre voisin, mais ne trouva à son dépit que quelques abeilles voletant autour de l'arbre. Il eut beau en faire le tour, en examinant toutes les branches, il n'y découvrit pas la moindre trace de la grappe familière : il se rendit à l'évidence, malgré les protestations du gamin d'avoir vu l'essaim à la branche du côté de notre maison, reprit panier et planche, passa de nouveau par l'ouverture de la haie et se consola de son mieux de sa perte.

Or l'essaim n'était pas perdu, il s'était seulement égaré. S'il y a des abeilles bien élevées et pour ainsi dire humaines qui vont s'accrocher à l'endroit, ni trop haut, ni trop bas, où l'apiculteur désire les avoir, il en est d'autres qui déjouent par leur caprice tous les calculs du plus perspicace des éleveurs d'abeilles. Certes, un tas de fumier, une cheminée, une citerne, un balcon d'hôtel situé au cœur d'une ville, une locomotive stationnant sur la voie ferrée sont moins

propices pour la pose d'un essaim qu'une confiserie ou le magasin d'une modiste rempli de chapeaux, de plumes et de rubans. Tous ces cas se sont produits durant le cours de mes expériences apicoles de plus d'un quart de siècle. Notre essaim, pour une de ces raisons incontrôlables, avait disparu et avait glissé, sournoisement, par les volets entr'ouverts de la chambre de tante Elise, et se pendant au lambrequin attendait qu'on vint le recueillir ou méditait malicieusement quelque nouvelle surprise. S'introduire clandestinement dans une chambre à coucher, se cacher dans les plis d'un rideau et surprendre une vieille demoiselle au moment où, toute seule, elle se livre à des méditations chastes et pures est assurément un méfait dont un essaim qui se respecte et qui doit être innocent comme l'enfant qui vient de naître, ne devrait jamais se rendre coupable.

Le dénouement ne tarda pas. Lorsque, le soir, ma tante se retira elle voulut fermer la fenêtre, toucha à l'amas des bestioles et reçut toute une avalanche sur la tête et sur les épaules à moitié nues. A ses cris mon père et ma mère accoururent ; un bruit de voix douces et consolantes interrompu par des éclats de sanglots de ma pauvre tante remplit la maison ; tout le monde fut bientôt sur pied, on se rendit comme toujours dans la chambre de mes parents, l'alcali et les compresses de vinaigre et d'eau froide firent lentement leur effet adoucissant et calmant ; peu à peu le silence se rétablit et la nuit endormit doucement toutes les alarmes, mais ma mère veilla au chevet de la victime.

L'épilogue se déroula le matin. Lorsque ma tante vint déjeuner, l'enflure ne défigurait pas trop sa bonne physionomie, ses cheveux grisonnants étaient légèrement moins lisses qu'à l'ordinaire, mais son sourire bienveillant s'était éteint ; elle était abattue, morose et taciturne.

On voyait dans sa tenue droite et rigide la détermination, l'inflexible résolution. Elle but son café à petites gorgées, observa un silence absolu et regarda devant elle, invariablement dans la même direction ; toute sa conduite contrastait étrangement avec ses manières joviales habituelles.

Nous en fûmes péniblement surpris. Brusquement s'adressant à mon père, elle dit qu'elle retournerait chez elle encore aujourd'hui et qu'elle ne mettrait plus le pied dans une maison où l'on ne peut pas même se coucher sans être presque tué par ces sales bêtes. Sa voix trembla, elle se tut ; des larmes brillèrent dans ses yeux et roulèrent sur ses joues, Mes parents tâchèrent en vain de la dissuader de prendre un parti aussi extrême, ils lui affirmèrent inutilement que l'affaire était le jeu du hasard et ne se reproduirait plus, ils l'assurèrent qu'ils feraient leur possible, l'impossible même pour

la protéger contre toute agression de la part des abeilles, ils la conjurèrent de retarder son départ au moins d'un jour pensant probablement la ramener dans l'intervalle à des sentiments plus doux. Peine inutile ; tante Elise resta muette, inébranlable. Les enfants saisirent alors instinctivement la gravité de la situation et se serrant autour de leur parente s'écrièrent : « Non, tante chérie, non tantine, tu ne nous quitteras pas », et quand mon grand frère Fritz se dressa sur ses pieds, mit ses bras autour d'Elise et l'embrassa tendrement, la couvrit de baisers, la cause fut gagnée, tante resta chez nous et revint les années suivantes. Notre modeste aisance s'accrut par son heureux concours.

Pendant cette scène, dame nature, toujours calme et sereine, ignorant les peines et les joies des mortels, étalait ses charmes sous les caresses d'un ciel sans nuages ; le nouvel essaim, cet enfant si terrible, s'organisa dans sa demeure et les abeilles bourdonnaient, butinaient, récoltaient joyeusement le divin nectar.

J. K.

---

## APICULTURE TUNISIENNE

---

### Apiculture indigène.

L'abeille fut de tout temps exploitée par les indigènes. Au point de vue apicole, les Arabes sont très adroits et beaucoup plus forts qu'un grand nombre de nos villageois. Leurs ruches sont en bois tressé, en écorce de chêne-liège, en poterie et quelquefois formées de cadres juxtaposés.

Ils placent leurs ruches horizontalement, côte à côte, généralement sur terre et sur deux rangées superposées ; le tout est recouvert de *diss* ou d'herbes sèches. Les ruches mesurent environ 20 centimètres de diamètre sur 1 m.-1 m. 20 de long ; les deux extrémités sont fermées par une rondelle en paille ou en liège. Les rayons sont établis toujours à *bâtisse chaude*. Pour obtenir cette disposition, l'Arabe a soin, en logeant l'essaim, d'y placer auparavant, dans la direction choisie, un rayon de couvain pris à une autre djéba, qu'il fait tenir au moyen de chevilles.

Pour récolter le miel, il retire la rondelle d'arrière et taille les rayons, puis celle de devant, il taille encore et il emporte le tout à son gourbi. La taille est si complète que la colonie se trouve ramenée à l'état d'essaim. Malgré ce traitement, la colonie se refait et prospère.

Quand la saison est bonne, il retire 4 à 5 litres de miel et plusieurs essaims par djéba, qu'il va vendre au marché voisin. La cire provenant du pressurage à la main est mise en boules et vendue ou du moins échangée contre de petits bibelots par un colporteur israélite.

L'Arabe ne connaît pas l'étouffage ; pour toutes les opérations apicoles, il se sert d'une sorte de sabot en terre (enfumoir primitif) garni de charbons ardents et de graines de thuyas ou autres brindilles. Il ne prend pas de pantalon et n'est que rarement piqué.

Les ruches indigènes sont assez nombreuses en Tunisie, environ 100,000 djébas contre à peine 1000 ruches à cadres. Beaucoup d'Arabes avec des moyens primitifs obtiennent des résultats satisfaisants. Dans les régions où les indigènes réussissent, le colon réussira et peut y établir des ruches modernes et sans tâtonnement.

#### **Abeilles étrangères.**

En ce moment, il y a un engouement pour les abeilles de races étrangères. Ces abeilles étrangères ont beaucoup de qualités. Au point de vue pratique, elles ne sont pas sérieusement supérieures à nos abeilles puniques. Elles coûtent plus cher et sont souvent la cause de la loque. D'un autre côté, les métisses qui en proviennent présentent plus de défauts que de qualités.

Les reines importées sont rarement aussi prolifiques que celles élevées sur place dans de bonnes conditions.

#### **Sélection des abeilles.**

De nombreux éleveurs ont essayé d'améliorer l'abeille. Jusqu'à présent l'abeille sélectionnée ou perfectionnée n'existe pas dans le commerce. On peut obtenir assez facilement, par des moyens empiriques, des abeilles blanches (décolorées), des abeilles plus voyantes, plus grosses et même déformées, mais c'est tout ; la pratique n'en retire aucun avantage.

On peut éviter facilement la dégénérescence de l'insecte ; pour le moment, la science et la pratique n'offrent aucun moyen sûr d'améliorer la race.

La seule sélection profitable consiste à multiplier les ruchées fortes et douces et à supprimer les non-valeurs. En suivant ce procédé, on n'améliore pas la race, mais on arrive sans frais à entretenir un rucher prospère.

Sous prétexte d'éviter la consanguinité on a recommandé d'élever les mères d'une part et les mâles d'autre part. Cette théorie est fautive ou du moins sans valeur pratique. Les faits de l'expérience

laissent à supposer que la reine et les ouvrières n'ont pas de frères, par conséquent, la consanguinité est peu à redouter.

On a également recommandé de choisir les œufs devant fournir les nouvelles mères. En pratique, ceci est d'une importance relative. Le point essentiel, c'est de faire élever les jeunes mères par des colonies fortes et en *rut* d'essaimage.

L'agrandissement des berceaux par la cire gaufrée, l'élevage des mères par la méthode Doolittle n'ont pas donné de résultats de sélection.

Il m'est arrivé d'élever d'excellentes reines avec les œufs d'une colonie réfractaire à la récolte du miel depuis plusieurs années. En 1903, je reçus de M. B. à Ch. une reine italienne très mauvaise pondreuse. Malgré ce grave défaut, j'ai pu élever (italianiser) plus de 50 colonies indigènes, avec son couvain, des mères parfaites en choisissant le moment et la *souches nourricière*.

Du choix de la souche éducatrice et de l'époque dépendent surtout les résultats de l'activité. La couleur et la douceur dépendent du choix du couvain.

Les colonies faibles, peu actives, les nucléus miniature, ne procurent que des mères peu fertiles quoique élevées sur du couvain supposé de choix.

Concluons que la sélection de la race, avec les données actuelles, est incertaine ; mais que la sélection du rucher est possible par élimination annuelle des mauvaises colonies. Le commerce honnête peut donc livrer des colonies triées, mais non des abeilles améliorées.

### Achat des abeilles.

L'activité abeillère varie beaucoup en Tunisie. L'apiculteur devra faire ses achats dans les régions où les abeilles essaient tôt et beaucoup, au printemps.

Les contrées à miellée unique d'automne ne fournissent que rarement des abeilles et des essaims actifs. Dans de telles régions, la dégénérescence est toujours à redouter.

Les auteurs présentent le sucre comme un succédané du miel à la nourriture des abeilles. Ceci est exact pour la nourriture momentanée des abeilles adultes ; mais c'est absolument faux pour l'élevage rationnel du couvain et l'amélioration de la race.

Les abeilles élevées au sucre ou provenant du voisinage immédiat des raffineries à sucre, des glucoseriers et brasseries, etc., sont indolentes, mauvaises nourricières, peu mellifères et sont facilement attaquées par la fausse-teigne et la loque.

### La loque ou pourriture du couvain.

La Tunisie est à peu près indemne de cette terrible maladie. J'ai transvasé plus de deux mille djébas et je n'ai jamais vu la loque gluante. Pour la voir, j'ai dû me rendre chez les importateurs. Dans tous les cas, elle paraît assez bénigne sous notre climat ; les importateurs s'en sont débarrassés assez facilement.

### Cire gaufrée.

L'usage de la bonne cire gaufrée rend d'énormes services à l'apiculture moderne, mais j'ai eu l'occasion de constater qu'elle est quelquefois la meilleure introductrice de la loque.

Un autre inconvénient, peut-être plus grave que le premier ; elle est souvent falsifiée avec des *cires minérales*. Les abeilles d'Europe travaillent assez bien sur les cires gaufrées végétales et même minérales du commerce ; mais nos abeilles puniques s'y refusent. Cela est souvent une cause d'insuccès et de grands ennuis. Les feuilles gaufrées mélangées sont plus nuisibles qu'utiles.

L'emploi de la cire gaufrée est très économique dans les régions à miel surfin, à courte et forte miellée. Dans les endroits à miel commun et à miellée faible et longue, la cire gaufrée et les bâtisses ont bien peu d'avantages.

La production de la cire est abondante dans notre pays. Le colon-apiculteur pourra donc faire sur place sa cire gaufrée et s'éviter les ennuis signalés plus haut. Il économisera 5 à 6 fr. par ruche sur les frais de première installation.

### L'abeille punique.

L'abeille punique appartient à la famille des hyménoptères ; elle a quatre ailes membraneuses qui lui permettent de se transporter à de longues distances.

L'abeille punique est de couleur grise noirâtre ; elle est très laborieuse, rustique, bonne butineuse ; elle est légèrement plus petite que les abeilles d'Europe, qualité qui lui permet de butiner profitablement sur les fleurs à corolles profondes et étroites. Elle sait butiner par les temps chauds et par les temps relativement froids.

Sélectionnée et bien exploitée, elle est peu essaimeuse contrairement à ce qu'affirment quelques observateurs superficiels. Elle se conserve et se développe même en petits nucléus, qualité recherchée par les débutants et les éleveurs marchands.

Elle élève par centaines des mères magnifiques ; elle ne tue que difficilement ses mères ; généralement, elle les chasse et l'essaimage

s'en suit si l'apiculteur ne sait y mettre un frein. Libre, la même colonie peut donner de quatre à huit essaïms. Guidée, elle donne de 8 à 10 % d'essaïmage naturel.

La richesse et le surpeuplement la rendent paresseuse ; elle est plus lucrative par l'essaïmage raisonné que par le non-essaïmage.

Pour utiliser toute son ardeur, il lui faut une certaine contraction au début, un agrandissement successif, des rayons à bâtir et à garnir près du nid à couvain.

Elle n'est surpassée, dans son activité, que par l'abeille pure de Chypre.

On lui reproche d'être mauvaise édificatrice ; c'est vrai et c'est faux. L'abeille punique, transportée en Europe, devient *bonne cirière*. Les abeilles d'Europe, transportées dans certains milieux tunisiens, deviennent, à leur tour, *mauvaises édificatrices*. Cette particularité tient au milieu et non à l'insecte.

La production de la cire exige beaucoup de pollen et surtout de pollens variés. Le pollen des arbustes paraît moins favorable à l'édification des rayons que le pollen des plantes herbacées. Notre flore apicole étant plutôt arbustive qu'herbacée, c'est ce qui semble rendre notre abeille longue à l'édification.

(A suivre.)

BOURGEOIS, apiculteur à Tunis.

---

## LA FEMME EN APICULTURE

---

Depuis un demi-siècle les conditions de vie ont complètement changé pour l'habitant de la campagne ; la lutte pour l'existence y devient chaque jour plus âpre ; les machines ont ôté le gagne-pain à une foule de personnes : le semoir a donné congé à l'antique semeur (si bien que les enfants de nos écoles ont de la peine à comprendre la parabole du semeur) ; la faucheuse abat l'herbe des prés, la faneuse la sèche et l'homme n'a plus qu'à la ramasser ; à la place des joyeux moissonneurs on voit la « moissonneuse » couper le blé et l'attacher en même temps ; le tac, tac, tac rythmé des batteurs en grange est remplacé par le sifflet strident de la « batteuse » — hélas ! la poésie s'en va aussi à grands pas de l'agriculture !

Et dans nos familles ! Tout y est changé aussi : le vieux rouet de nos grand'mères, qui préparait le fil pour l'étoffe solide de nos habits, est relégué au galetas, s'il n'a pas pris le chemin du Transvaal ; le tricotage n'occupe plus guère que les infirmes, car la machine nous fournit les bas à un prix qui défie toute concurrence au travail à la

main. Adieu les délicieuses soirées où les voisines se réunissaient avec leur quenouille ou leur tricotage pour se communiquer les nouvelles du jour ou pour chanter tout en travaillant.

La femme aussi se voit donc obligée de chercher d'autres vocations : les fabriques ont attiré une partie de nos jeunes filles, le commerce, la poste, le télégraphe et le téléphone en occupent un plus grand nombre qu'autrefois. Mais il y a là un grand inconvénient : toutes ces vocations éloignent la femme de la famille qui doit cependant être son élément. Qu'ils sont à plaindre les enfants dont la mère, par sa vocation, est forcée de rester loin de la maison pendant la plus grande partie de la journée.

Cependant pour beaucoup de jeunes filles et surtout de mères de famille, l'apiculture serait une occupation toute trouvée, qui ne les obligerait pas de désertier leur home et où elles trouveraient facilement soit un gagne-pain, soit un appoint bienvenu au pécule de leur mari. Pourquoi y en a-t-il si peu qui s'intéressent à cette branche ? Pourtant il est hors de doute que l'apiculture convient parfaitement à la femme ; cette vocation demande de l'exactitude, de la propreté, de la suite et du dévouement — mais qui est mieux qualifié pour cela que la femme ? Allez demander à M. Vielle, qui a visité la plupart des ruchers de la Suisse romande, où il a trouvé le plus d'ordre, les ruches les mieux soignées ! Fondre la cire, confectionner les feuilles gaufrées, laver les ustensiles, extraire et épurer le miel, remplir, peser et étiqueter les bocaux, nourrir les ruches, soigner un nucléus et tout ce qu'il y a à faire encore dans un rucher, est bien à la portée d'une femme. Mais, me dira-t-on, elle est plus sensible à la douleur, elle craint les piqûres ! C'est une erreur ! Chacun sait que la femme sait mieux endurer une souffrance que le sexe qui se croit être le plus fort. Ah ! elle ne serait pas à plaindre si elle n'avait pas à supporter d'autres douleurs que les piqûres d'abeilles ! Et d'ailleurs, n'avons-nous pas de quoi nous protéger ? N'y a-t-il pas voile, gants et enfumoir ? Armé de ces trois agents, qu'a-t-on à craindre ? Et finalement nos abeilles ne sont pas des bêtes féroces ! En les traitant avec douceur (et qui s'y entendrait mieux que la femme ?) on sait prévenir leur colère.

Chers collègues, initiez vos épouses, vos filles, à vos travaux, c'est autant dans leur intérêt que dans le vôtre.

Alors si vous avez besoin de la cuisine pour tel ouvrage, au lieu de rencontrer des figures mécontentes, vous serez bien accueillis, on vous aidera, on fera même la besogne à votre place ; il n'y aura plus de plaintes ni de récriminations si vous désertez la table au cri : « un essaim ! » et si par un bel après-midi au lieu de faire une promenade en famille vous vous arrangez pour assister à une réunion

d'apiculteurs, on ne vous accusera plus de manque d'affection ; Madame et Mademoiselle seront tout heureuses de vous accompagner et de faire connaissance plus intime avec les petites bêtes devenues aussi leurs amies. Quel charme la présence de ces dames prêterait à nos assemblées ! Je suis persuadé que cela attirerait beaucoup de ceux qui d'habitude restent à la maison. Et si quelque jeune collègue, voire même quelque célibataire impénitent, arrivait à trouver à cette occasion une compagne de son goût, quel mal y aurait-il ? Les abeilles, aussi bien que la jeune dame, n'auraient certes qu'à s'en féliciter, vu que tout apiculteur (nous en sommes tous persuadés) est de l'étoffe dont on fait les époux modèles !

Il arrive hélas ! si souvent qu'un apiculteur meure, laissant sa femme qui ne s'est jamais occupée des abeilles, dans un grand embarras. L'année dernière, je reçus une lettre conçue en ces termes :

« Monsieur, je viens de perdre mon mari, qui m'a laissé une vingtaine de ruches dont je ne sais que faire, ne m'étant jamais inquiétée du rucher ; je sais seulement que nous avons fait de grands sacrifices pour l'achat et l'établissement de ces abeilles. Ne pourriez vous pas les acheter ou les vendre ? Tâchez de venir à mon secours ! »

Dans quelle autre situation cette pauvre femme se serait-elle trouvée si elle avait eu quelques notions de l'apiculture ! Comme elle, beaucoup d'autres, dans un cas pareil, sont obligées de tout vendre à bas prix, quelquefois même à un prix dérisoire, si elles tombent entre les mains de personnes peu délicates. Notre section a déjà eu à trois reprises à s'occuper de ruchers devenus orphelins de cette manière.

La femme d'un des fondateurs de notre Société romande a tenu à cœur de prodiguer ses soins aux abeilles qui avaient été le « dada » de son mari défunt ; quelque temps avant sa mort elle procédait encore à une inspection de ses ruches ; assise au milieu du rucher, elle se fit apporter une colonie après l'autre, et sous ses yeux le jardinier devait les démonter et les examiner. Les abeilles l'ont bien récompensée de sa sollicitude, elles sont reconnaissantes.

Mais vous me direz peut-être : « Si tout le monde se mettait ainsi à faire de l'apiculture, que ferait-on du miel ? A l'heure qu'il est on ne sait souvent pas comment le vendre ! » Mais c'est là que je vous attends !

Ce spectre de surproduction est souvent évoqué, mais bien à tort ! On n'a qu'à encourager la consommation, et je suis absolument d'accord avec un correspondant du *Petit Journal d'agriculture* qui

dit : « La première chose à faire pour mettre en honneur la consommation du miel, c'est de donner l'exemple. Il y a des apiculteurs chez lesquels vous trouverez presque tous les aliments les plus succulents, à l'exception du miel. On sait qu'ils en produisent mais, comme on n'en voit jamais sur leur table, on s'imagine que cela ne se mange guère et la pensée ne vient même pas d'en acheter. N'est-ce pas une aberration ? » Et allez dans une école demander quels sont les enfants qui ont déjà mangé du miel ; vous serez étonnés du petit nombre ! Mais, j'ai lu dernièrement que dans quelques vallées alpestres, où coule cependant le lait et le miel, on a l'habitude de verser dans le café des enfants au déjeuner de l'eau-de-vie au lieu du lait ; il paraît que là on donne le lait aux veaux et on laisse le miel se perdre par centaines de quintaux dans les fleurs des pâturages ! Encore une aberration !

Apiculteurs, commencez donc vous-mêmes par mettre en honneur le produit que vous aimeriez voir apprécié ! Intéressez vos femmes, vos filles à l'apiculture ; faites-leur produire du miel, beaucoup de miel, sans crainte de surproduction. Elles sauront le faire écouler et surtout faire profiter les enfants pour qui la Providence a créé ce don du ciel ! Une génération plus forte et plus saine les en bénira !

Henri IV disait un jour : « Je veux que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche » ; m'est avis que dans l'intérêt de notre peuple il serait tout aussi désirable que chaque enfant pût avoir une cuillerée de miel à son déjeuner.

Ulr. GUBLER.

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

La Société cantonale des apiculteurs schaffhousois a décidé de participer à l'exposition fédérale de Lausanne.

### L'apiculture à l'école.

Des colonies d'abeilles ont été fournies il y a quelque temps à certaines écoles publiques de la ville de New-York et ont été placées soit dans les bâtiments scolaires, soit dans les préaux et places de jeux. Le principal d'une de ces écoles parle comme suit de cette expérience : « On est étonné de voir ce que les élèves ont pu apprendre par l'observation directe de ces insectes. Dans toute ma carrière, je n'ai jamais rien rencontré qui soit capable de développer à un tel point les facultés d'observation de l'enfant et qui le mette à même de rendre compte, soit oralement, soit par écrit, d'une si grande quantité de faits scientifiques directement observés. »

### Les expériences de M. Martinet.

Beaucoup de journaux, tant allemands que français, rapportent les expériences de M. Martinet concernant la production d'un trèfle à corolle courte, expériences dont nous avons parlé dans le dernier numéro du *Bulletin*.

#### Une ruche doit-elle être forte en tout temps ?

De Dootlitttle dans les *Gleanings* :

« Si chaque abeille avait devant elle des fleurs en suffisance pour y travailler sans arrêt, il serait bon de maintenir toujours les colonies aussi fortes que possible. Mais il est impossible qu'il en soit ainsi et, d'autre part, toute abeille consomme en tout temps. Il y a donc certains moments où il est mieux de n'avoir pas une trop forte population : c'est lorsque les abeilles ne sont que consommateurs.

#### Trois cents colonies empoisonnées.

Un propriétaire américain avait, au moment de la floraison, arrosé ses arbres fruitiers au moyen d'une solution vénéneuse pour les préserver des maladies cryptogamiques. Les abeilles d'un voisin ayant butiné sur les arbres ainsi traités furent empoisonnées. L'apiculteur perdit trois cents colonies.

#### Les piqûres d'abeilles comme remède contre le rhumatisme.

Tous nos lecteurs savent que les piqûres d'abeilles ont la réputation de prévenir et de guérir le rhumatisme et, de fait, les apiculteurs sont très généralement exempts de cette maladie. Jusqu'à présent cependant on n'avait pas, que nous sachions, introduit dans la pratique ce piquant remède. Mais tout progresse en ce xx<sup>e</sup> siècle, et le *Daily Mirror* et le *Daily Express* de Londres nous apprennent que les vaccinations par les abeilles ont commencé à l'hôpital de St-Barthélemy dans la capitale de l'Angleterre. On se sert pour cela d'un appareil particulier nommé vaccinateur à abeilles dans lequel les bestioles sont expédiées à l'hôpital et maintenues pendant qu'elles procèdent à l'injection sous-cutanée d'acide formique. Avis à ceux qui possèdent des abeilles chypriotes.

#### Les guêpes tuent aussi

Trois paysans français des environs de Brest seraient morts récemment des piqûres qu'ils auraient reçues en voulant détruire un nid de guêpes.

#### Tu ne déroberas point.

Un proverbe allemand dit que celui qui veut se procurer des abeilles doit acheter le premier essaim, trouver le second et *voler* le

troisième. Un bonhomme du Schleswig-Holstein ayant voulu mettre ce proverbe en pratique s'est trouvé aux prises avec la justice. Il a assuré le juge qu'il aurait dédommagé son... fournisseur, lorsqu'il aurait eu une bonne récolte ! L'excellence de ses intentions n'a pas empêché ce communiste d'un nouveau genre d'aller réfléchir en prison sur les dangers de l'application trop littérale des proverbes.

#### **Protection des abeilles.**

Les apiculteurs de la Basse-Alsace, réunis le 3 septembre dernier à Strasbourg, ont voté entre autres une résolution chargeant leur comité de faire les démarches nécessaires pour obtenir que les abeilles soient légalement protégées et ne soient plus tuées en masse comme c'est le cas aujourd'hui, par les marchands de sucreries qui tiennent boutique en plein vent les jours de fête ou de foire.

#### **Vitesse des abeilles.**

Le collaborateur du journal anglais *Mechanic* a calculé qu'une abeille non chargée parcourt à peu près 65 km. à l'heure. Cette vitesse est réduite à 20 km. lorsque l'abeille rentre avec sa charge de miel ou de pollen.

#### **Race suisse.**

Les abeilles de race suisse, améliorées comme on sait par les efforts persévérants du Dr Kramer, commencent à être appréciées à l'étranger. C'est ainsi que la section d'apiculture de Wiesbaden ayant fait des essais avec des reines importées de Suisse a décidé de continuer l'élevage de ces reines eu égard aux bons résultats obtenus.

J. M.

---

### **DISTINCTION**

---

Notre compatriote M. le Dr U. Kramer, président de la Société suisse des amis des abeilles a été nommé membre honoraire de la « British Bee-Keepers' Association » ; nous félicitons bien sincèrement M. le Dr Kramer de cette distinction bien méritée.

---

### **NOUVELLES DES RUCHERS**

---

**M. Mahon, Courfavre, le 5 décembre 1909.** — Novembre a été un vrai mois d'hiver, froid, humide avec neige et brouillard. Belles journées le 1<sup>er</sup> et le 14, pendant lesquelles les abeilles ont fait de bonnes sorties. Les journées des 28, 29, 30 ont été assez belles avec une température élevée et un violent vent S.-O. qui ont de nouveau permis des sorties aux abeilles ; mais malheureusement les pertes par suite de la violence du vent ont été grandes.